Accusé de réception en préfecture 015-211500830-20220413-BP2022-TS-BF Date de télétransmission : 28/04/2022 Date de réception préfecture : 28/04/2022

COMMUNE DE JUSSAC

délibération : D_2022_2_8

L' an deux mille vingt deux, le mercredi 13 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous la

présidence de Monsieur ARNAL André, Adjoint.

Nombre de conseillers en

exercice: 19

Date de convocation du : 08 Avril 2022

Présents: 10

<u>Présents</u>: Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Monsieur GRAFFOUILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Madame PRADEL Céline,

Monsieur VIOLLE Willy, Monsieur ROUX Hervé

Votants: 18

Pouvoirs :

Objet : Vote du budget primitif 2022 : Transport

Scolaire

Madame BASTIEN Joëlle a donné pouvoir à Madame LINARD Danielle Madame GANE Cécile a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie Monsieur LACROIX Michel a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André Madame MALHERBES Caroline a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise Monsieur RODIER Jean-François a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André

Monsieur SCIORE I O Cyrille a donne pouvoir a Monsieur ARNAL Andre Madame DELHOSTAL Anne a donné pouvoir à Madame PRADEL Céline Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur ANDRE Jean-Luc

Absent(s):

<u>Excusé(s)</u>: Madame BASTIEN Joëlle, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Danielle LINARD

Le projet de budget primitif pour le Transport Scolaire pour l'exercice 2022 proposé par le Maire est soumis à l'examen du Conseil Municipal.

Les crédits sont votés par chapitre.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2022 du Transport Scolaire ci-annexé. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **APPROUVE** le Budget Primitif du Transport Scolaire 2022.

Pour: 18 Contre: 0 Abstention: 0

Au registre sont les signature Pour copie conforme, Le 1er Adjoint, André ARNAL

